



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1474

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 euros à la MJC de Ménival pour l'organisation de la manifestation "O.R.N.I des Batt's" le 26 septembre 2015

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1474 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 5 000 EUROS A LA MJC DE MENIVAL POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "O.R.N.I DES BATT'S" LE 26 SEPTEMBRE 2015 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Ménival organise le samedi 26 septembre 2015, la 2^e édition d'une descente en caisses à savon, sous l'acronyme « O.R.N.I des Batt's » pour objet roulant non identifié des Battières. Cette manifestation se déroulera sur l'avenue Eisenhower au cœur du quartier de Ménival-Les Battières dans le 5^e arrondissement de Lyon.

Les habitants, initiateurs de ce projet ont de nouveau sollicité la MJC de Ménival pour les soutenir dans l'organisation de cette manifestation. Afin de répondre à cette demande, la MJC a mis à disposition l'animatrice, chargée des initiatives habitants ainsi que ses locaux pour accueillir leur temps de réunions.

La dynamique instaurée par cet événement (sportif et festif) fédère depuis la précédente édition l'action d'un collectif de 15 personnes, de 80 bénévoles et concoure à la venue de 350 à 400 visiteurs lors de la manifestation.

Cet événement associe, par ailleurs, les différentes structures socioculturelles de l'arrondissement : centres sociaux du Point du Jour, de Champvert, de Saint-Just, MJC de Saint-Just et de Ménival. Ce partenariat permet également d'engager une coopération des quartiers dans l'organisation de cet événement ludique, original et en extérieur.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 6 800 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation sur le plan du lien social et de l'animation du quartier, je propose d'allouer une subvention de fonctionnement de 5 000 euros à l'Association MJC de Ménival et d'approuver la convention d'application afférente, jointe au présent rapport.

Pour information, une subvention de 5 000 euros lui a été allouée en 2014, par délibération n° 2014/300 du 7 juillet 2014.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Une subvention de fonctionnement de 5 000 euros est allouée à l'Association MJC de Ménival pour l'organisation de la manifestation « O.R.N.I des Batt's », le 26 septembre 2015.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association MJC de Ménival est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit n° 41936, programme ASSO, opération AVA, fonction 025, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY